

Jean-Luc PERAT
Député
Conseiller Général

Canton d'Avesnes sur Helpe Nord

Avesnes-sur-Helpe
Avesnes-sur-Helpe Nord
Avesnes-sur-Helpe Sud
Avesnes-sur-Helpe Est
Avesnes-sur-Helpe Ouest
Avesnes-sur-Helpe Centre

Canton d'Avesnes sur Helpe Sud

Avesnes-sur-Helpe
Avesnes-sur-Helpe Nord
Avesnes-sur-Helpe Sud
Avesnes-sur-Helpe Est
Avesnes-sur-Helpe Ouest
Avesnes-sur-Helpe Centre

Canton d'Hautmont

Hautmont
Hautmont Nord
Hautmont Sud
Hautmont Est
Hautmont Ouest

Canton de Landrecles

Landrecles
Landrecles Nord
Landrecles Sud
Landrecles Est
Landrecles Ouest

Canton de Solre le Château

Solre-le-Château
Solre-le-Château Nord
Solre-le-Château Sud
Solre-le-Château Est
Solre-le-Château Ouest

Canton de Trélon

Trélon
Trélon Nord
Trélon Sud
Trélon Est
Trélon Ouest

Monsieur le Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 Rue de Varenne
75700 PARIS

**Objet : Ateliers Solidaires du Nord – Relance
Besoin d'aides au poste**

Nos Références : Affaire suivie par Audrey GY, Collaboratrice du Député, audrey.gy@perat.fr

Monsieur le Premier Ministre,

Grâce à votre soutien et à votre engagement, nous avons pu accompagner la relance d'une entreprise adaptée* sur le site d'Anor (faisant partie de la Communauté de Communes Action Fournies et Environs) : Les « Ateliers Solidaires du Nord ».

Un agrément pour 8 salariés a été accordé dans un premier temps, permettant le démarrage en décembre 2011. Mais aujourd'hui, d'autres besoins se font jour pour :

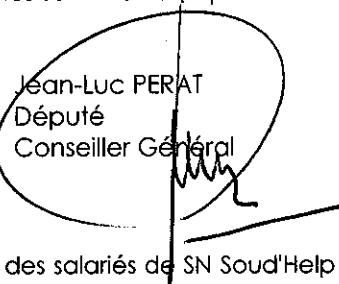
- assurer une mixité de l'effectif afin d'être une solution pour l'emploi de femmes en situation de handicap.
- développer un second métier permettant de minimiser le risque d'inaptitude totale.
- répondre favorablement à toutes les demandes d'entrepreneurs locaux.
- assurer une pérennité de l'entreprise avec un ratio main d'œuvre productive et encadrement ad'hoc.

Vous avez fait une annonce forte et orientée en direction des publics handicapés afin de les aider à (re)trouver une place dans notre société.

C'est pourquoi, je me permets de solliciter de votre haute bienveillance la décision d'obtenir une vingtaine d'aides au poste pour cette jeune entreprise les Ateliers Solidaires du Nord. Notre bassin de vie connaît malheureusement le plus fort taux de chômage de France et nous souhaiterions être aidés et accompagnés dans nos démarches mutualisées en direction des publics les plus éloignés de l'emploi.

En vous remerciant par avance pour votre écoute et votre collaboration et en attendant de vous lire ou de vous rencontrer, je vous prie de croire, **Monsieur le Premier Ministre**, à l'expression de mes sentiments respectueux.

Jean-Luc PERAT
Député
Conseiller Général



* Cette entreprise a repris une partie des salariés de SN Soud'Help ayant déposé le bilan et licencié 23 salariés en début d'année 2011.

Pour me contacter

☎ Permanence de Monsieur le Député 28 avenue de la gare 59440 AVESNES SUR HELPE ☎ 03 27 57 01 57 ☎ 03 27 57 05 10
📧 www.perat.fr 📧 contact-depute@perat.fr
Ou à l'Assemblée nationale 126 Rue de l'Université 75355 PARIS 07 SP

Jean-Luc PERAT
Député
Conseiller Général

Canton d'Avesnes sur Helpe Nord

Canton d'Avesnes sur Helpe Sud

Canton d'Hautmont

Canton de Landrecies

Canton de Soire le Château

Canton de Trélon

Monsieur Xavier BERTRAND
Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé
127 Rue de Grenelle
75700 PARIS

**Objet : Ateliers Solidaires du Nord – Relance
Besoin d'aides au poste**

Nos Références : Affaire suivie par Audrey GY, Collaboratrice du Député, audrey.gy@perat.fr

Monsieur le Ministre,

Grâce à votre soutien et à votre engagement, nous avons pu accompagner la relance d'une entreprise adaptée* sur le site d'Anor (faisant partie de la Communauté de Communes Action Fourmies et Environs) : Les « Ateliers Solidaires du Nord ».

Un agrément pour 8 salariés a été accordé dans un premier temps, permettant le démarrage en décembre 2011. Mais aujourd'hui, d'autres besoins se font jour pour :

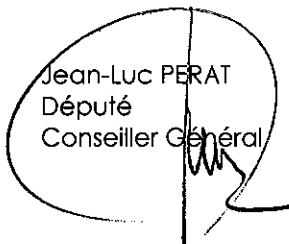
- assurer une mixité de l'effectif afin d'être une solution pour l'emploi de femmes en situation de handicap.
- développer un second métier permettant de minimiser le risque d'invalidité totale.
- répondre favorablement à toutes les demandes d'entrepreneurs locaux.
- assurer une pérennité de l'entreprise avec un ratio main d'œuvre productive et encadrement ad'hoc.

Vous avez fait une annonce forte et orientée en direction des publics handicapés afin de les aider à (re)trouver une place dans notre société.

C'est pourquoi, je me permets de solliciter de votre haute bienveillance la décision d'obtenir une vingtaine d'aides au poste pour cette jeune entreprise les Ateliers Solidaires du Nord. Notre bassin de vie connaît malheureusement le plus fort taux de chômage de France et nous souhaiterions être aidés et accompagnés dans nos démarches mutualisées en direction des publics les plus éloignés de l'emploi.

En vous remerciant par avance pour votre écoute et votre collaboration et en attendant de vous lire ou de vous rencontrer, je vous prie de croire, **Monsieur le Ministre**, à l'expression de mes sentiments respectueux.

Jean-Luc PERAT
Député
Conseiller Général



* Cette entreprise a repris une partie des salariés de SN Soud'Help ayant déposé le bilan et licencié 23 salariés en début d'année 2011.

Pour me contacter

☒ Permanence de Monsieur le Député 28 avenue de la gare 59440 AVESNES SUR HELPE ☎ 03 27 57 01 57 ☎ 03 27 57 05 10
☒ www.perat.fr ☒ contact-depute@perat.fr
Ou à l'Assemblée nationale 126 Rue de l'Université 75355 PARIS 07 SP